Écrit par HAKIZIMANA Claver
Lundi, 22 Mai 2023 13:47 - Mis à jour Mardi, 23 Mai 2023 07:04

**Tenu le 19 mai 2023 dans les enceintes du Grand Séminaire Jean Paul II de Gitega, cet atelier a ressemblé tous les Secrétaires Exécutifs des Caritas diocésaines, les représentants des Groupements d'Agents de Santé Communautaires, les Représentants des Associations à Base Communautaire ainsi que les représentants des membres de la communauté Batwa**

Procédant à l'ouverture des travaux de cet atelier qui a duré une journée, le Secrétaire de la Commission Episcopale pour le Développement Humain Intégral, Abbé Jean Gédéon BARANYIZIGIYE a précisé que l'évaluation de la mise en œuvre de la subvention de lutte contre le paludisme pour la période de 2021à 2023 porte sur le niveau programmatique et le niveau de l'exécution budgétaire en apportant des réponses aux questions essentielles

concernant le projet.

« *Evaluer, c'est répondre aux questions essentielles telles que : Qu'avons-nous à faire ? Qu'avons- nous fait ? Avons-nous rencontré des goulots d'étranglement ou des défis ? Comment les avons-nous surmontés ? Avons-nous reçu des moyens suffisants pour réaliser ce que nous avions à faire ? Comment avons-nous utilisé ces moyens ? Quelles leçons pouvons-nous tirer de cette mise en œuvre de la subvention 2021-2023 pour nous préparer à la prochaine subvention 2024-2026 ?* »

Si vous avez été invités à cet atelier, a-t-il poursuivi, c'est que Caritas Burundi croit à votre contribution dans la mise en œuvre de la subvention 2021-2023 et bien d'autres.

« *Sans votre concours, les résultats attendus ne pouvaient jamais être atteints. Continuez donc à apporter votre contribution même au cours de cet atelier* », a ainsi conclu l'Abbé Jean Gédéon BARANYIZIGIYE qui avait représenté le Secrétaire Général de Caritas Burundi, Abbé Jean Baptiste HAKIZIMANA.

Avant de passer à la séance d'échange , les participants ont suivi des exposés qui ont porté sur les objectifs et les résultats attendus ; sur les rôles des parties prenantes au projet paludisme communautaire ; l'état de la mise en œuvre des activités prévues dans la subvention ; l'état d'exécution du budget ; les bonnes pratiques et les goulots d'étranglement ayant marqué la mise en œuvre du projet ainsi que la stratégie du Fonds Mondial de lutte contre le Sida , la tuberculose et le Paludisme pour la période de 2023 à 2028.